

Fully, le 8 novembre 2022

**Postulat de la commission de la Santé, des affaires sociales, de la jeunesse,
de la culture et du sport / SASJCS**

Pour l'aménagement d'une nurserie à Fully

Dans la loi cantonale en faveur de la jeunesse, «il appartient aux communes, ou aux groupements de communes, de prendre les mesures utiles afin que l'offre privée ou publique réponde au besoin de places d'accueil extra-familial pour les enfants, de la naissance jusqu'à la fin de la scolarité primaire». Pour ce faire, quatre types de structures sont toujours citées: nurserie (4 à 18 mois), crèche (18 mois à l'école), UAPE (écoliers) et parents d'accueil (de 4 mois à écoliers). Ces quatre structures sont complémentaires et répondent à des besoins différents des familles en fonction de l'âge des enfants, des horaires de travail, de la proximité du lieu d'habitation ou de travail et de la fratrie.

Toutes les communes environnantes disposent de ces quatre structures: Martigny, Saillon, Leytron, Riddes. Seules Saxon et Fully n'en ont pas encore. Cependant un projet est à l'étude actuellement sur la commune de Saxon.

Ce manque se fait ressentir dans la population. En effet, lors d'un sondage lancé par notre commission, il est ressorti très fortement qu'une nurserie serait nécessaire à Fully. Sur 129 familles ayant répondu, 113 (87,6%) utiliseraient cette structure pour leur enfant de moins de 18 mois. Pour plus de détails, les résultats du sondage se trouvent en annexe.

Aujourd'hui, les parents d'enfants de 4 à 18 mois se trouvent confrontés à un réel manque de solution de garde. Les parents d'accueil sont les seuls à pouvoir garder les enfants de cette tranche d'âge. Or, nous savons qu'il y a un manque de parents d'accueil. Plusieurs appels ont d'ailleurs été lancés durant cette année (tous-ménages, article dans le Journal de Fully) mais n'ont malheureusement pas rencontré le succès escompté: 1 seule nouvelle inscription de parents d'accueil.

Il faut savoir qu'en moyenne, Fully enregistre près de 90 naissances par année. Le 14 septembre 2022, la Commune comptait 131 enfants de moins de 18 mois domiciliés sur son territoire. Ceci signifie donc que plus d'une centaine de familles sont concernées par cette difficulté et doivent donc trouver d'autres solutions (diminution du taux de travail, placement hors commune, garde par les grands-parents ou famille, etc.).

En ce qui concerne les locaux, lors de la visite du bâtiment en 2020 en vue de l'obtention de l'autorisation d'exploiter, il avait été évoqué par le Service cantonal de la jeunesse et notamment Mme Anne Bührer Moulin, responsable du Secteur d'accueil à la journée, que les locaux s'y prêtaient pour accueillir une nurserie au troisième étage avec certains locaux en commun avec un des groupes de la crèche (WC, tables à langer, etc.). Les co-directrices actuelles nous ont confirmé cette information et voient d'un très bon œil la possibilité de créer une nurserie. S'il était trop tôt en 2020 pour envisager une nurserie, la structure ayant besoin de trouver une stabilité dans ce nouveau bâtiment et avec de nouvelles directrices, il est désormais temps de s'y atteler!

Compte tenu de ce qui précède, la SASJCS demande au Conseil communal de Fully d'étudier la possibilité d'aménager une nurserie sur son territoire.

Célia Polo



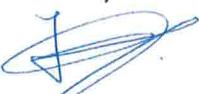
Florine Carron



Anyssia Jacquemai



Jérémie Gex



Christelle Gross



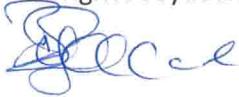
Nicolas Guilhaume



Dominique Remondeulaz



Brigitte Seydoux



Léonard Volken



Annexes : - Comparatifs avec les communes environnantes
- Résultats du sondage